

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVII

Québec, 3 décembre 1904

No 16

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 241. — Les Quarante-Heures de la semaine, 241. — Clôture de l'année jubilaire, 242. — Prière quotidienne pendant ce mois, 242. — A la Basilique, 242. — Revue générale, 242. — Le chant grégorien ou comment l'Eglise doit chanter, 245. — La commission biblique, 248. — Procès de béatification des premiers Jésuites du Canada, 248. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 250. — S. S. Pie X, 254. — Bibliographie, 254. — Portrait de Pie X, 256.

Calendrier

— o —

4 DIM.	*v1	II de l'Avent, 2 cl., <i>semid.</i> <i>Kyr.</i> de l'Avent. I Vêp. du suivant (<i>O Doctor</i>), mém. du dim. et de S. Sabba, abbé (v., <i>Justum</i>).
5 Lundi	b	S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur.
6 Mardi	b	S. Nicolas, évêque et confesseur.
7 Mercr.	b	Jeune. (Vigile). S. Ambroise, évêque, confesseur et docteur.
8 Jeudi	b	IMMACULEE-CONCEPTION, (d'oblig.), 1 cl., avec oct. Titul. de la Cathédrale. <i>Kyr.</i> royal. II Vêp., mém. de la férie.
9 Vend.	†b	Jeune. De l'octave.
10 Samd.	b	Translation de la Ste Maison de Lorette, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

5 décembre, Saint-Pierre Rivière-du-Sud. — 7, Sainte-Anne de Beaupré. — 9, Sacré-Cœur de Jésus.

Clôture de l'année jubilaire

— o —

« L'année jubilaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception se terminera par un *Te Deum* au Salut du Saint Sacrement qui aura lieu le soir du 8 décembre 1904. »

(*Circulaire au Clergé*, 28 oct. 1903.)

Prière quotidienne pendant ce mois

— o —

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur Immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les catholiques, sans négliger la prière, agissent vaillamment pour défendre et propager leur foi.

Résolution apostolique: Prendre une part active aux œuvres qui sont à notre portée.

— o —

Archevêché de Québec, le 29 novembre 1904.

Monsieur l'abbé Paul Dubé, ancien curé de Sainte-Emmélie de Lotbinière, décédé ce matin à l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance, Lévis, était membre de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph.

H. TETU, ptre

Secrétaire-Trésorier

S. E. St-J.

A la Basilique

— o —

L'adoration des Quarante-Heures a eu lieu à la Basilique de Québec de dimanche à mardi dernier. Suivant l'usage, S. G

Mgr l'Archevêque a célébré pontificalement la messe d'ouverture. Le R. P. Manise, des Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, a prêché le sermon de circonstance.

Les décorations de la Basilique surpassaient encore, par leur richesse, celles des années précédentes.

Les fidèles ont pris part aux exercices religieux de ces saints jours avec une piété vraiment remarquable.

Revue générale

Nous venons d'apprendre la mort de la révérende Mère Marie de la Passion, fondatrice et supérieure générale de l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie. La révérende Mère est décédée le 15 novembre, à San Remo, Italie.

Nous espérons pouvoir publier prochainement quelques notes biographiques sur la personnalité si remarquable que fut la fondatrice des Franciscaines Missionnaires.

Voilà quinze ans que les catholiques du Manitoba ont vu leurs droits violés... Et ils trouvent que la réparation est bien longue à venir.

Les catholiques du canton de Berne, en Suisse, ont dû attendre trente années, avant d'obtenir justice !

Dans ce canton, un décret du 9 avril 1874, pris au cours de la guerre au catholicisme, déguisée sous le nom de Kulturkampf, avait remanié les circonscriptions paroissiales en supprimant un grand nombre de paroisses du Jura bernois.

Les catholiques de cette région, aidés de leurs députés au Grand Conseil, n'avaient cessé, depuis trente ans, de faire entendre leurs revendications contre un état de choses qui violait les droits de leurs consciences et qui, en outre, avait constitué une véritable spoliation.

Un nouveau décret, préparé par la direction des cultes de ce canton, abroge le décret de 1874, et rétablit toutes les anciennes paroisses, au nombre de 79, en décidant que chacune reprendra, autant que possible, les biens dont elle avait la propriété avant cette époque, et que les communes mettront,

comme, alors, à la disposition du curé et de son vicaire, une maison d'habitation et le bois nécessaire à leur usage.

Les traitements alloués par l'Etat aux prêtres des 79 paroisses seront rétablis aux taux anciens de 1200 francs jusqu'à cinq ans de services, 1600 francs jusqu'à dix ans, 2000 francs au delà de dix ans pour le curé et 1200 francs pour les vicaires.

Le dispositif même du décret indique de la part du gouvernement bernois une sincère intention d'équité. On aperçoit nettement le souci de réparer de la meilleure manière des injustices commises.

Ainsi disparaissent un peu partout les vieilles traces du Kulturkampf. Bismarck a donné l'exemple : il a reconnu l'erreur et a fait carrément volte-face, sans craindre de se voir accusé d'aller à Canossa. En Prusse, d'ailleurs, les traitements ecclésiastiques supprimés n'avaient point été confisqués au profit de l'Etat ; ils furent mis en réserve dans une caisse spéciale et restitués aux ayants-droit au moment de la pacification.

C'est aujourd'hui le tour du gouvernement protestant de Berne ; demain, sans doute, ce sera celui du gouvernement de Genève, et bientôt, de l'ouragan que l'« homme ennemi » avait déchainé sur l'Eglise, il ne restera que le souvenir du triomphe définitif de celle qu'il prétendait anéantir.

Le Sultan vient d'accréditer un représentant officiel de la Turquie près le Saint-Siège.

Cette nouvelle est réjouissante au point de vue catholique. Mais c'est le premier glas qui annonce la décadence du protectorat de la France en Orient, dont au reste le gouvernement français paraît se désintéresser avec beaucoup de légèreté.

Comme nous supporterions difficilement, en Amérique, des procédés qui sont habituels en France !

Par exemple, admettrait-on ici que, sur le moindre soupçon, des officiers de justice viendraient fouiller tous les papiers d'un citoyen quelconque et en enlèveraient ce qu'ils voudraient ? Eh bien, cela semble, en France, la chose la plus naturelle du monde et se pratique très souvent.

Que dirait-on, chez nous, si, pour le moindre soupçon encore, les gens du gouvernement ou de la justice arrêtaient à la poste la correspondance de tels ou tels citoyens, pour ne la leur remettre qu'ouverte, quand ils la leur remettraient ? Un seul cas de ce genre soulèverait ici une véritable tempête dans tout le pays. Eh bien, cela se pratique couramment en France. Aussi récemment que le 11 novembre, un député ayant protesté à la Chambre des députés contre un événement de cette sorte qui venait de se produire, le ministre de la justice approuva carrément le magistrat qui avait ainsi violé le secret des lettres ; et la Chambre, à une forte majorité, donna raison au gouvernement.

Des faits de ce genre — et bien d'autres aussi — démontrent que l'on ignore absolument en France ce que c'est que la liberté du citoyen.

Le Chant grégorien ou Comment l'Eglise doit chanter

— o —

(Extrait du sermon prêché à la fête de sainte Cécile)

par M. l'abbé O. Cloutier, de l'Archevêché)

Quelle forme littéraire ont les textes liturgiques ? A l'église, nous chantons quelquefois de la poésie, mais presque toujours de la prose.

Or le plain-chant est la voix naturelle de la pensée exprimée en prose.

Sans entrer dans des détails purement littéraires, disons seulement que, pour manifester sa pensée, pour révéler son âme, l'homme — qu'il écrive ou qu'il parle — chante. S'il chante en suivant un rythme inégal, complexe et fuyant quelquefois, toujours variable et indéterminé, il fait de la prose ; si, au contraire, la mélodie s'échappe de l'âme humaine en cadence, si elle nous berce d'un mouvement parfaitement régulier, si son allure est toujours mesurée, vous avez la poésie, le vers, *« cette splendeur de la parole humaine. »*

D'autre part, le chant grégorien manque de mesure rigoureuse. Chaque note n'ayant qu'une durée pour ainsi dire indéfinie,

c'est à l'exécuteur à créer lui-même le rythme suivant la décision de l'oreille, le besoin du texte et l'exigence de l'inspiration toujours si puissante en religion.

La musique moderne, elle, — j'entends cette musique figurée que l'on trouve surtout au théâtre, et qui réussit quelquefois à faire oublier l'insuffisance sinon l'immoralité d'un livret ridicule — la musique moderne est parfaitement rythmée et mesurée.

Il résulte de là que le plain-chant, au point de vue du rythme et de la mesure, est en quelque sorte à la musique moderne ce qu'est l'éloquence à la poésie. Mais alors comment voulez-vous que la musique figurée, qui vit de mesure et de mesure bien déterminée, puisse s'harmoniser avec les paroles liturgiques si nombreuses, mais d'un mouvement si irrégulier ?

La conclusion me semble logique : à l'église chantons surtout du plain-chant ; sinon, à la suite d'illustres compositeurs, nous devons torturer cruellement certains textes liturgiques, et, sous prétexte de faire ou de terminer une phrase musicale, une fugue vertigineuse qui sent le théâtre par toutes ses notes, nous irons répétant pendant deux ou trois pages toujours et toujours . . . le même mot.

Mais le chant grégorien n'est pas seulement une forme musicale, c'est aussi un art complet et qui se prête admirablement à l'expression du sentiment religieux. Nous avons déjà nommé le *Stabat Mater*. Voilà un morceau qui a tenté bien des artistes, des génies même. Et pourtant j'ai presque envie de dire que si l'on a composé des *Stabat*, l'Eglise seule a fait le *Stabat*.

Qu'est-ce que le beau ? La splendeur du vrai.

Or, en variant la musique à chaque strophe, un Pergolèse, un Rossini a pu déployer d'incomparables richesses artistiques, mais il a méconnu le véritable accent de la douleur qui se plaît à se répéter.

Une mère a perdu son fils ; elle nous dit sa peine. Si elle déclame, si elle fait des phrases — même des phrases d'une mélodie et d'une harmonie parfaite, croyez-vous à sa douleur ? Vous levez tout simplement les épaules et vous dites : nous sommes au théâtre. Non, ne pas vouloir qu'un seul soupir de l'âme de Marie ressemble à celui qui l'a précédé, c'est ne pas connaître la théorie des passions humaines. Quand il y a chan-

gement continuuel, il y a occupation de l'esprit, il y a distraction, et par conséquent moins de tristesse.

L'Eglise a mieux compris le cœur de la Mère des douleurs. Et son *Stabat Mater* en plain-chant avec sa mélodie plaintive simple, nullement tourmentée, comme l'âme de la Vierge qui souffrait, mais qui priait, toujours la même, comme toujours les mêmes sont les cris de la suprême douleur, me semble le dernier mot de la perfection, parce que le dernier mot de la vérité, et qu'elle nous pousse, en quelque sorte, dans les bras de notre Mère, la Vierge Immaculée.

Le chant grégorien doit donc avoir la première place dans nos temples. N'allez pas croire, cependant, que l'Eglise veuille rejeter toute autre forme musicale. Loin de là ; Pie X, tout en désirant que le plain-chant soit « *largement rétabli dans les fonctions du culte* », reconnaît les véritables caractères de la musique religieuse dans la polyphonie classique, celle surtout qu'illustra, au XVI^e siècle, le génie sans rival de Palestrina. Que dis-je, la musique moderne elle-même est acceptée à l'église — pourvu qu'il s'agisse de « compositions qui par leur beauté, leur ampleur, leur gravité ne sont aucunement indignes des fonctions liturgiques. »

Mais ce que le Souverain Pontife condamne sévèrement et absolument à l'église, c'est la musique de théâtre.

Guerre donc à la musique de théâtre dans nos églises, voilà le mot d'ordre de Pie X, voilà aussi le devoir de tous les catholiques.

Musiciens qui avez du talent, artistes de génie qui cherchez l'idéal, semble dire la voix vibrante de Pie X, vous tous qui savez vous agenouiller aux pieds des saints Tabernacles, comme sainte Cécile, comme votre patronne, détachez vos yeux de la terre, purifiez votre âme, soyez chastes et purs, regardez le ciel, et chantez. Chantez avec votre intelligence, avec votre cœur. Chantez en remerciant et en priant. Chantez pour mieux croire chantez pour mieux espérer, chantez pour mieux aimer.

La commission biblique

Instituée par Léon XIII, confirmée dans ses attributions par Pie X, la commission qui a repris dernièrement le cours de ses travaux, fonctionne comme par le passé : des réunions de cardinaux membres de la commission alternent avec celles des consultants, dont il leur est rendu compte.

Les fonds nécessaires à la création de l'Institut biblique ne sont pas encore recueillis : mais le Bref de S. S. Pie X, en date du 23 février 1904, montre à quel point le Souverain Pontife s'intéresse à ce projet. Pour la future bibliothèque, beaucoup de livres sont déjà réservés.

Le Bref de février visait surtout la collation des grades en Ecriture sainte, par l'intermédiaire de la commission. Cette année, plusieurs docteurs en théologie de nations diverses sont venus à Rome afin de conquérir le nouveau doctorat.

Procès de béatification des premiers Jésuites du Canada

Je suis heureux de vous faire connaître qu'on s'occupe actuellement, à l'Archevêché de Québec, du procès sommaire de Béatification et de Canonisation des premiers missionnaires Jésuites du Canada, les Pères Jean de Brébeuf, Gabriel Lallemand, Antoine Daniel, Charles Garnier, Noël Chabanel, Isaac Jogues, ainsi que René Goupil et Jean de La Lande, morts en odeur de sainteté et probablement martyrs de la foi.

Faites de ferventes prières pour que ces intrépides serviteurs de Dieu soient bientôt inscrits au catalogue des saints et honorés d'un culte public. Exhorte vos paroissiens à prier avec vous pour le succès de ces démarches. Puisse, à la gloire de la grande famille chrétienne et en particulier des catholiques du Canada, se lever bientôt le jour, où il sera permis de rendre à ces dévoués pionniers de la foi les hommages et les honneurs que leur ont si bien mérités leurs éminentes vertus.

(Circulaire de Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi.

21 nov. 1904)

Le Congrès Eucharistique de New-York

— o —

Ces grandes assises de la piété sacramentelle se sont tenues les 27, 28 et 29 septembre dernier, dans la cathédrale de Saint-Patrice, sous la présidence effective de Mgr Maes, évêque de Covington, et sous la présidence honoraire de Mgr Falconio, délégué apostolique. Trois archevêques, quatorze évêques, environ quatre cents prêtres assistèrent aux séances. Le but, dit le programme officiel, était « de raviver la dévotion eucharistique et de payer à Notre-Seigneur un spécial tribut de gloire. » Le but semble avoir été parfaitement rempli, car d'excellentes leçons ont été données dans les discours et conférences prononcés durant les réunions et rien n'avait été épargné pour solenniser ces réunions.

Les sujets traités ont été les suivants : 1o L'assistance à la messe, par le P. Neagle, de Malden. « Entendre la messe, a-t-il dit en substance, n'est pas seulement une prière personnelle, c'est un acte de prière fait conjointement avec le Christ lui-même, en Lui et par Lui. » 2o Les visites quotidiennes : « Nous nous plaignons, a dit le P. Frawley, rédemptoriste, de ne pas savoir prier. Allons donc causer avec Jésus au tabernacle. Laissons parler notre cœur, exposons-lui nos besoins. Il est l'ami, le seul, celui qui reste quand les autres s'en vont. » 3o La fréquente communion, la Sainte Eucharistie, suivant Mgr Macgean, rapporteur, n'est pas seulement un remède, une médecine pour nos heures de maladie. Elle est surtout une nourriture pour tous les jours de notre vie. 4o La ligue eucharistique sacerdotale, par le P. Macswea, de New-York. « C'est dans l'union que réside la force. Nous sommes les membres du Corps dont le Christ est la tête. » 5o Le sermon sur l'Eucharistie, fait par un dominicain, le P. Thuente. Les instructions sacerdotales doivent souvent porter sur le Saint-Sacrement. 6o Nécessité des confraternités ecclésiastiques. « Pourquoi, a dit le P. O'Brien, de Brooklin, existe-t-il tant d'associations ayant pour objet d'honorer les saints, et si peu d'établies en l'honneur de l'Eucharistie ? » 7o L'adoration nocturne et l'idée d'expiation, par le P. Letellier. 8o La préparation à la sainte communion et l'action de grâces après, ou le sentiment de la

reconnaissance envers Jésus. Ce sujet a été traité par le P. Conroy, d'Ogdensburg. 9o La dévotion à l'Eucharistie dans les séminaires. « Le prêtre, s'écria le Rév. Driscoll, supérieur de Donwoodie, sera ce qu'aura été le séminariste. » 10o La liturgie ecclésiastique, par le P. Henser, de Philadelphie. 11o Les Quarante-Heures, par le P. Braun, de New-York. 12o La dévotion au Sacré-Cœur, par le P. Pardon, de la Compagnie de Jésus. 13o Moyen d'inculquer la dévotion eucharistique au peuple, par le P. Foley, de Baltimore. 14o Les premières communions, et leur influence sur la vie entière, par Mgr Reilly, évêque de Shenectady.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1816

(Suite.)

— o —

7 juillet. Le premier dimanche de juillet, MM. Marchand et Kelly allèrent à Malden faire l'office divin, l'évêque étant resté à Sandwich avec MM. Tabcau et Gauvreau.

8 juillet. Chaque jour, il y avait quelques personnes à confirmer, soit de la paroisse même, soit de celle de M. Richard, de sorte que, quand nous laissâmes enfin Sandwich, il y avait été confirmé en tout 621 fidèles. Quand même le fruit de la visite de l'évêque de Québec se serait borné à cette fonction, il ne lui aurait pas été permis de regretter la peine qu'il avait prise de faire ce voyage.

Dès l'hiver précédent, il avait été convenu entre lui et l'évêque de Bardstown de se rencontrer au Détroit. Le terme fixé était la fin de juin ou le commencement de juillet. Avant de laisser Montréal, au mois de mai, l'évêque de Québec apprit qu'il serait privé de cette consolation, car déjà son frère avait fait connaître l'impossibilité où il était d'entreprendre ce voyage, à raison de l'absence imprévue d'un de ses prêtres, qui le laissait chargé de la desserte de dix chapelles différentes, sans compter les affaires générales de son diocèse. Les

personnes qu'il avait prié M. Richard d'envoyer au devant de lui, avaient été contremandées, et une lettre que l'évêque de Québec reçut de lui, au Détroit même, lui fit clairement voir que c'était un coup manqué. En revanche, il y fit rencontre de l'évêque anglican de Québec (Lord Jacob Mountain), qui était aussi en visite de son troupeau et s'était rendu depuis Lachine jusque là, dans un canot d'écorce mené par un guide canadien de Montréal et par douze jeunes gens de la paroisse de Sorel. Les deux prélats se virent plusieurs fois à Sandwich, et depuis à Newark, avec les marques, non d'intimité, mais d'honnêteté réciproque, qu'ils ont coutume de se donner.

Le vendredi, 12 juillet, nous fûmes enfin informés que le *Tecumseth* était enfin arrivé à Amhersburg, et qu'il en devait partir le dimanche, 14 du même mois. Dès le samedi, nous quittâmes Sandwich en dernier ressort, pour profiter de son occasion. Le voyage se fit en bateau, et la plupart de nos effets furent mis à bord de la goélette, dès le soir même. Elle devait partir le lendemain au petit jour. Mais ce lendemain était la fête de la Dédicace. Il eût été fâcheux de partir d'aussi près d'une chapelle, qui était celle de Malden, sans pouvoir sanctifier du moins une partie du jour. Sur ces remontrances faites au maître d'équipage Child, en l'absence du capitaine, qui n'était pas à bord, il fut arrêté que la goélette sortirait, à la vérité, du port, de bon matin, pour remplir ses ordres, mais irait mouiller à un mille de là, pour nous attendre jusqu'à 10 heures.

C'était avoir autant de condescendance que nous en pouvions raisonnablement attendre. On hâta les messes le lendemain. L'évêque célébra la dernière à 9 heures, après avoir fait ses adieux à M. Marchand, qui retournait à Sandwich faire l'office, et ayant fait une petite exhortation au peuple réuni dans la chapelle, et donné la confirmation à sept personnes, il ne songea plus qu'à s'embarquer, et fut surpris de trouver la goélette au même lieu où il l'avait laissée le jour précédent, quoiqu'il fût déjà près de onze heures. C'était l'effet d'une attention du capt. Kent, qui s'était décidé à ne lever l'ancre que quand le prélat et sa suite seraient prêts à embarquer. Aussi mit-il à la voile dès que nous fûmes rendus.

14 juillet. Il y avait à bord deux compagnies du 37^e

régiment, hommes, femmes et enfants, et cinq officiers, avec lesquels il fallut partager la table, le jour, et la chambre, la nuit. Nous nous trouvions fort à l'étroit, surtout pour le coucher. Il n'y avait pas un coin de la chambre où l'on pût mettre le pied, sans fouler quelque corps humain. Un ecclésiastique de plus (M. Tabeau) que nous avions acquis en chemin, un jeune gentilhomme, auquel il fallait aussi sa place : tout cela augmentait la charge ou l'embarras, et si la température eût été la même qu'elle a coutume d'être, en cette saison, le dortoir n'aurait pas été tenable. Heureusement les nuits, surtout les deux premières, furent aussi froides que le sont d'ordinaire, dans le Bas-Canada, celles des premiers jours de mai.

Entre ces officiers, tous hommes, en apparence, très communs, il était agréable d'en rencontrer un dont la bonne humeur, l'urbanité, la prévenance fixaient d'autant plus notre attention que la très grande facilité avec laquelle il parle la langue française nous mettait plus souvent en rapport avec lui. C'est le major Brock, du même régiment, cousin du major général du même nom mentionné ci-dessus. Nous jouîmes de son aimable et douce société, non seulement jusqu'au fort Erié, mais encore sur le lac Ontario. Il débarqua avec nous à Kingston, d'où il nous devança à Québec, dans l'impatience où il était de se rendre en Angleterre, joindre son épouse et ses enfants.

Capt. Kent, toujours galant homme, figura dans la descente du lac Erié, comme il avait fait en le montant ; mais comme il nous avait retardés d'un jour, dans le premier voyage, pour satisfaire une fantaisie, il nous en fit perdre un autre en descendant, sans plus de nécessité, car il s'agissait d'aller voir un sien cheval qu'il avait à la Grande-Rivière, et, pour se donner l'aisance d'y débarquer, il nous tint à l'ancre, depuis le mardi après-midi jusqu'au mercredi soir. Nous parvînmes néanmoins, le même soir, au fort Erié, grâce au bon vent qui nous y poussait ; mais il était 10 heures, par conséquent trop tard pour aller à terre. La peine qu'eut le *Tecumseth* à se placer dans un bon mouillage, au milieu des chaînes de roches qu'il fallait éviter, était bien propre à faire sentir la nécessité d'un fanal, dans ce poste où il manque, ainsi qu'à la Pointe de Malden, et aux deux extrémités du lac Ontario ; mais ces

dépenses n'ayant pas été faites pendant la guerre, se feront encore moins en temps de paix.

18 juillet. MM. Tabeau et Gauvreau descendirent de bon matin, pour faire préparer les voitures de terre, tant afin de prendre le bagage au lieu du débarquement, que pour le conduire, et nous aussi, à Queenstown, s'il était possible d'y atteindre, ce jour-là. La rapidité du courant nous aurait bien fait consentir à faire, par eau, une partie de cette route; mais le peu de bateaux qui se trouvaient au fort Erié, le besoin qu'on en avait, pour transporter à Chippawa quelques soldats malades descendus d'Amhersburg avec nous, et le bagage des deux compagnies, enfin l'état de malpropreté de ces mêmes bateaux, nous firent résister aux offres obligeantes du major Brock, qui prenait lui-même cette voie.

L'évêque ne voulant pas laisser la goélette sans faire ses adieux et remerciements au galant Capt. Kent, attendait, pour aller à terre, qu'il fût réveillé, car il avait été malade une partie de la nuit précédente. M. Kelly, plus impatient, l'alla trouver à son lit et lui annoncer que le prélat n'avait qu'un mot à lui dire, après quoi il se rendait à terre. « A terre ! répondit-il, l'évêque n'ira pas à terre, qu'il n'ait déjeuné avec nous. » A l'instant, il se lève, s'habille et ordonne le déjeuner qu'il fallut prendre avec lui, par reconnaissance, quoiqu'il ne valût pas celui que MM. Tabeau et Gauvreau avaient fait préparer chez Hardison, où ils étaient rendus, près de deux heures avant nous.

Enfin les adieux se firent au Capt. Kent qui voulut aller jusqu'à terre, par honneur pour ses passagers. Nous le laissâmes chez M. Stenton, et allâmes à pied rejoindre nos deux compagnons.

Dans un pays tel que la rivière de Niagara, où l'on a déjà observé que rien n'est plus rare que les voitures, ceux-ci avaient eu beaucoup de peine à s'en procurer. Une méchante chaise fut retenue pour l'évêque; et ses compagnons se contentèrent d'un lourd waggon pour eux-mêmes et en retinrent un autre pour le bagage.

(A suivre.)

S. S. Pie X

A peine ordonné prêtre, en 1858, il fut envoyé, comme chapelain ou vicaire à Tombolo, près Cittadella (diocèse de Vicence), dans une paroisse habitée presque entièrement par des courtiers et des petits marchands, au cœur large et à la parole... vive.

Là, il se fit aimer et admirer de tous : du curé, qu'il secondait comme un fils, et du peuple à qui, en toute occasion, il montrait un cœur paternel, joint à une gaieté pleine d'entrain qui attirait et fascinait.

Plusieurs se rappellent encore le vicaire de Tombolo, intrépide joueur de boules ; et de plus... bon distributeur de coups de poing.

Oh ! vraiment ?

Oui. Il en fut ainsi un certain jour que quelques gens du pays, discutant ensemble, auprès du presbytère, blasphémaient à qui mieux mieux. En un clin d'œil, le jeune chapelain est au milieu du groupe des querelleurs et administre à qui de droit des coups de poing sans réplique. A Tombolo, on se rappelle encore ces corrections saintement appliquées et on se réjouit presque... (aujourd'hui, s'entend !) de les avoir reçues.

Bibliographie

— LA FAMILLE TACHÉ, par P.-G. Roy. Brochure in-8° ; ornée de gravures ; pp. 200. Lévis.

Ce nouveau volume est le sixième d'une série commencée il y a quelques années. Le septième est sous presse, et le huitième en cours de préparation.

Il ne sera pas le dernier, car le directeur du *Bulletin des Recherches historiques* est encore jeune, et le [champ] qu'il explore ne sera pas de sitôt épuisé.

Nous en sommes heureux, et nous l'en félicitons d'autant plus que nous savons un peu la somme de travail que représente chacun de ces volumes généalogiques et biographiques tout à la fois. Les noms, dates et faits, qui en sont les éléments constitutifs au lieu de pas s'aligner d'eux-mêmes, mais il faut du temps et de la patience pour les réunir.

La marche suivie par l'auteur, — toujours la même, — est on ne peut plus simplifiée. Les membres de chaque génération sont présentés dans l'ordre chronologique, avec dates biographi-

ques et, s'il y a lieu, avec notes historiques en plus. En d'autres termes, chaque volume est l'arbre généalogique d'une famille avec ses différentes branches et les anneaux plus ou moins nombreux qu'elles comptent.

On présume facilement l'intérêt que présentent ces monographies pour les rejetons des familles dont elles déroulent les annales. A part l'intérêt, elles leur fournissent, ce qui n'est pas un mal, l'occasion de constater s'ils ont déchu ou s'ils font honneur à leurs ancêtres.

Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'elles sont fort goûtées du public lettré. On suit avec intérêt l'ascension d'une famille dont chaque génération monte d'un degré, et qui finit, comme la famille Taché, par donner un premier ministre à l'Etat, deux sous-ministres, et un archevêque à l'Eglise du Canada. C'est, dans notre pays, un honneur auquel les plus humbles familles peuvent légitimement prétendre. Mais pour y arriver, il faut que chaque génération, loin de démentir celles qui l'ont précédée, travaille à les imiter en tout ce qui est louable, et fournisse son contingent de vertus civiles et morales. Autrement, une famille reste toujours au même niveau, ou plutôt descend encore.

Qu'on nous permette d'ajouter, en terminant, que le choix des familles qui composent la série commencée est excellent.

D. GOSSELIN, ptre.

— *Almanach des Familles pour 1905. (28e année)*. Cie J.-B. Folland & Fils, Montréal. En vente chez les libraires et les principaux marchands.

Recueil utile et intéressant.

— *An Entering for the Missionary Wedge*. Paper read at the 1903 meeting of the Catholic Missionary Union, Catholic University, Washington, by Rev. F. C. Kelly, President, Columbian Lyceum Bureau. Lapeer, Mich., 1904.

Habile plaidoyer en faveur de l'œuvre des conférences publiques faites par les prêtres catholiques aux Etats-Unis, comme moyen de détruire les préjugés et les malentendus qui existent contre l'Eglise.

— *Index alphabétique des noms de 3400 familles de douze enfants vivants reconnues officiellement depuis l'origine de la Loi Mercier, en 1890, jusqu'à mars 1904 inclusivement*. 1er volume. Compilé et préparé par A. Dumais, officier spécial proposé à l'exécution de la Loi des 12 enfants. Québec. 1904.

Ce n'est qu'une liste de noms et de dates. Mais quel livre d'honneur pour notre race canadienne-française !

— Le Frère Sixtus a beau résider maintenant à Ottawa : sa lyre n'en est pas réduite au silence. Voilà qu'en effet nous arrive un *Adoro Te* harmonisé par lui, et qui a tout l'air de n'être pas en contravention avec le *Motu proprio*, tant les blanches, les noires et les croches courent sur les portées sans y faire des bonds extravagants ; tant les dièses s'y présentent avec modestie ; tant les demi-pauses et les soupirs y sont discrets ; enfin, l'amen final n'est répété que trois fois. — Cela suffit pour que nous recommandions chaleureusement cet *Adoro Te*-là.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (7e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 f. par an. M. Téquy, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison d'octobre :

L'imagination dans l'hypnose (*suite et fin*) (Mgr E. Méric)
 — La régression de la mémoire et la faculté de prévision (A. de Rochas) — Discours annuel (*suite et fin*) (O. Lodge) — La dormeuse de Thenelles (Dr Charlier) — Les parfums produits dans les séances spirites (Becker) — Séances avec Sambor — Sur les origines et sur la prophylaxie de l'appendicite (Dr Lucas-Championnière).

Le portrait de Pie X

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la *Société de Propagande artistique* vient de mettre en vente le fac-simile parfait, en couleurs à l'huile et sur toile, du beau portrait de Pie X qui a été fait récemment à Rome, à l'Académie de France, par un artiste grand prix de Rome. Le tableau porte les armes pontificales et la signature du Souverain Pontife. C'est le seul portrait authentique, croyons-nous, qui existe en couleur. Ces portraits très décoratifs mesurent 60 centimètres sur 44 ; ils peuvent être demandés en toute confiance. Prix pour la propagande : 5 fr. (au lieu de 10) ; les cinq : 23 fr. Les envois sont franco poste (France et Étranger) contre mandat. Ecrire à la *Société de Propagande Artistique* 87 bis, rue Blomet, Paris. (Catalogue gratis). — A la même Société : *Belles images* pour Noël et le Jour de l'an à 5 fr. le cent, choix varié.